

COMMUNE DE BUDOS
Département de la Gironde

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 2 MARS 2020 A 18H30

L'an deux mil vingt, le lundi 2 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BUDOS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Elie ZAUSA, Maire.

Présents : MM E.ZAUSA, D.CHARLOT, M.TRUFFART, P.CLAVERIE, A.MARQUETTE, G.GARÇON,
F.BACQUE
Mme C.ZAUSA, MJ.LEFEVRE, E.COCQUELIN, J.BARRE, MT.DUPOUY, M.CONSTANS

Absents, excusés : N.REDOULEZ, A.BARCENA

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, Madame Catherine ZAUSA a été élue secrétaire de séance.

Signature du compte-rendu du 24 février 2020 approuvé à l'unanimité.

2020 / 09 : VOTE DU BUDGET 2020

Le Conseil Municipal,

Après avoir écouté la lecture du Budget chapitre par chapitre tant en fonctionnement qu'en investissement, après s'être assuré que les résultats de l'exercice précédent ont bien été repris conformément à la délibération d'affectation du résultat votée le 24 février 2020, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, vote le budget de l'exercice 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Section de Fonctionnement	:	1 279 053,45 €
Section d'Investissement	:	597 780,32 €
Reprise de l'exercice précédent		
- R 002 Excédent de fonctionnement reporté	:	840 053,45 €
- R 001 Solde d'exécution Section Investissement	:	51 150,95 €

Ainsi s'achève la réunion.